

FIN 7 2016.RRGR.354

Version 2

Le 20.03.2017 / bj

Proposition de renvoi

Arrêté du Grand Conseil concernant l'initiative populaire cantonale « La Reithalle ne doit pas profiter des deniers des contribuables! »



Auteur-e-s	Proposition	+	-
		++	--
UDC (Freudiger)	Renvoi au Conseil-exécutif pour qu'il mène une procédure préparatoire dans le respect des principes de l'Etat de droit, avec notamment - une nouvelle évaluation impartiale et limitée aux aspects juridiques de la validité de l'initiative, en tenant compte des deux avis de droit et du principe « in dubio pro populo » (le doute profite au peuple), - une réponse aux questions complémentaires en suspens déjà posées par le professeur Biaggini et une audition de cet expert.		-
PLR (Costa)	Si l'initiative est déclarée valide par le Grand Conseil, le projet sera renvoyé au Conseil-exécutif pour qu'il soumette au Grand Conseil, éventuellement dans le cadre d'une révision de la loi sur la police, un contre-projet comparable au concordat concernant le hooliganisme lors de manifestations sportives : ce contre-projet permettra de répartir les frais de police élevés sur les sociétés d'exploitation ou organes responsables d'institutions qui en sont directement ou indirectement à l'origine.		